

## Compte rendu du Conseil d'administration du 13 janvier 2023, 20h-22h

Présents : Mathias Julien, Ribard Olivier, Brégier Vivian, Pinet Aline, Bondon Audrey, Mathias Caroline, Bréda Lionel, Dubois Sébastien, Mechin Cécile, Munier Axelle, Wasyliw Nathalie, Yankova Lilya, Hernandez Geoffrey, Pasqualini Marie-Laure, Foray Remy.

### Ordre du jour :

1. Bilan de ce début d'année.
2. Bilan financier mi-année.
3. Nomination d'un nouveau membre CA: Nathalie Wasyliw. Départ Marie-Laure
4. Point niveau sonore basket et sécurité hand, invitation du maire, sollicitation des services techniques.
5. Problématique des débutants adultes en cours d'année ?
6. Tarif cotisation handicapé .
7. Être plus exigeant pour avoir les dossiers adultes complets, pour ne pas courir après les certificats,...
8. Changement des voies "lycée".
9. Weekend club.
10. Soirée raquettes raclette.
11. Inscriptions en lignes pour 2023 ?

1. Le président fait part de sa reconnaissance et remercie les membres du bureau et du conseil d'administration qu'il trouve très dynamiques, réactifs aux demandes et investis au sein du club d'escalade. (gestion des inscriptions, encadrement des débutants, forum des associations, dimanche au Charlaix, soirée déguisements, ...  
Charlaix'scalade constate une augmentation du nombre d'adhérents malgré la réduction des inscriptions enfants pour raisons sécuritaire. A ce jour nous comptabilisons 223 adhérents avec 126 jeunes et 97 adultes ( des nouveaux adhérents arrivent encore en cours d'année).  
Merci à tous !!!

2. Bilan financier :  
17000 euros mis de côté en cas de besoin.

En 2022 :

somme perçue =48242 euros

somme dépensée : 49000 euros

Prévision 2023 :

somme perçue = 49000 euros

somme dépensée= 12106 euros +3000 euros Weekend club

Il n'est pas nécessaire de racheter des puits. Des nouveaux viennent d'être mis en circulation. Pour éviter les pertes de matériel, les puits du club seront reconnaissables par une marque de vernis à un endroit précis . Cela n'abîme pas le matériel.

3. Marie-Laure Pasqualini quitte le CA car non inscrite cette année. Elle est nommée membre d'honneur du club. Nathalie Wasyliw, qui s'était présentée en juin 2022 pour intégrer le CA, la remplace provisoirement en attendant le vote définitif lors de l'AG 2023.
4. Malgré le fort niveau sonore des équipes de basket dans le gymnase, Liliya constate une amélioration de la communication. Elle fait des efforts pour rappeler cordialement la présence des grimpeurs dans le gymnase et demander une baisse du niveau sonore. Il y a toutefois une part de provocation de la part de l'entraîneur principal des joueuses professionnelles envers notre club. La cohabitation avec le handball se passe bien. Reste à régler le problème de tension du filet de sécurité. Le maire ayant proposé de venir constater les problèmes, il est proposé de l'inviter un vendredi soir et de lui proposer une solution clé en main.
5. L'arrivée d'adhérents débutants en milieu d'année peut poser problème. En effet Liliya donne des cours pour les débutants en septembre et de perfectionnement en janvier. Les encadrants qui donnent déjà beaucoup de temps, d'énergie et de concentration lors du début de saison se devraient donc de continuer en cours d'année. Il est rappelé que les encadrants sont bénévoles et qu'ils doivent en plus de leur statut pouvoir profiter de temps de grimpe pour eux. Il est donc convenu que les débutants en escalade soient rencontrés par Liliya ou un initiateur SAE (Julien ou Lionel qui sont présents le vendredi soir). Ils seraient ensuite « parrainés » par un encadrant ou un adhérent de longue date qui auraient un regard plus attentif à cette personne. Il est proposé de répartir les cours de Liliya en début et milieu d'année en fonction de ces arrivées de nouveaux en deux temps.
6. Le tarif de cotisation « adhérent handicapé » a été revu lors d'une réunion du bureau. Une baisse de 50 euros sera appliquée mais ne sera pas cumulable avec les autres réductions. Comment attester d'un handicap : nous statuons sur la présence d'une déficience motrice ou intellectuelle entraînant une difficulté dans la pratique de l'escalade. Nous avons 1 à 2 demandes par an.
7. Une exigence est demandée lors de la réception des dossiers d'inscriptions. Ils doivent être complets afin que la personne puisse utiliser le mur d'escalade. Celui-ci doit contenir IMPERATIVEMENT : fiche d'inscription, chèque et CERTIFICAT médical (durée de validité de 3

# Charlaix'Escalade

ans) ou Attestation de santé (si certificat donné il y a moins de 3 ans). Cette exigence sera appliquée à tout le monde y compris les adhérents de longue date. En cas de problème, la responsabilité du club mais aussi la responsabilité personnelle du président sont engagées.

De plus, au vu du nombre d'inscriptions, les membres du bureau ne peuvent se permettre de vérifier et réclamer les pièces manquantes des dossiers à plusieurs reprises.

Vivian a proposé une informatisation de ces dossiers d'inscription pour l'année prochaine, nous recherchons un spécialiste en informatique dans le club pour lui prêter main forte.

8. Plusieurs adhérents aimeraient que des voies soient changées régulièrement. Nous ne pouvons pas modifier les voies utilisées par les services scolaires car les lycéens utilisent le mur lors du baccalauréat. Il est proposé de changer minimum 1 fois par an 4 à 8 voies avec l'aide de Liliya et participation des membres du CA et encadrants, formés par Liliya.
9. Nous avons constaté lors du weekend club 2022 que la forte affluence des familles n'a pas permis aux adhérents présents de tous se rencontrer et de grimper ensemble. Ce weekend était plutôt un weekend avec des sous-groupes et sous-activités plus ou moins individuelles. C'est pourquoi afin de retrouver l'ambiance d'un petit weekend familial et de faciliter son organisation, le weekend 2023 sera organisé en priorité pour les adhérents avec une limitation du nombre de participants qui restera à fixer. De plus, la tâche d'organiser ce weekend n'est pas des plus faciles, il faut trouver un lieu acceptant les grands groupes et qui peut éventuellement proposer des repas à tarif abordable. L'environnement doit contenir des écoles d'escalade, via ferrata à proximité etc.

Le weekend club se déroulera donc dans la région cette année les 27,28 et 29 mai 2023. Lionel et Sébastien se chargent de contacter le refuge de la Béarde, l'auberge de la Meige et établissements susceptibles d'accueillir un 40 de personnes.

10. La soirée « Raquette -Raclette » se fera probablement mi- mars ( tenir compte des conditions d'enneigement) au plateau de l'Arselle . Nathalie contactera le restaurant de la Salinière.
11. Pour la saison 2023, nous réfléchissons à mettre en place des inscriptions par internet. Cela faciliterait la comptabilité du club et les inscriptions auprès de la FFCAM. Vivian se renseigne.

Le 15 janvier 2023.

Le secrétariat de  
Charlaix'Escalade

Charlain Scalade